

## Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) de Lot-et-Garonne

*Proposition de compte-rendu...*

Après avoir parlé de « *Violences scolaires* » avec Eric DEBARBIEUX, de « *Chat GPT* » avec Philippe MERIEU et de « *Familles et École* » avec François DUBET...

...ce **samedi 15 mars à Bon Rencontre**, les DDEN avaient invité **Jean-Paul DELAHAYE** pour parler « *Inégalités sociales et inégalités scolaires* ».

Deux livres résument bien sa pensée et son parcours :

\* « Exception consolante. Un grain de pauvre dans la machine » (2021 – Librairie du Labyrinthe). Il y raconte son parcours familial, très défavorisé qui va quand même l'amener à être « numéro 2 » du Ministère de l'éducation nationale.

\* « L'école n'est pas faite pour les pauvres » (2022 – Edts Le Bord de l'Eau). L'école française est la plus inégalitaire des pays riches. Comment en sommes-nous arrivés là ?

En s'appuyant sur des chiffres incontestables, sur des évolutions que rien ne semble pouvoir modifier, Jean Paul Delahaye a dressé un tableau sans complaisance du système éducatif français en abordant tous les problèmes qui se posent à lui : faiblesse de la formation des enseignants, faiblesse de leur rémunérations, déséquilibre de la durée des journées d'enseignement en rapport avec le nombre d'heures annuel, déséquilibre du financement des classes prépas comparé à celui des écoles élémentaires et maternelles....

Et aussi l'habitude installée de la mise à l'écart de certains enfants dans des structures « spécialisées », toujours plus ou moins en dehors de la classe « normale »....

Il a permis d'amorcer **le deuxième débat de la journée** qui s'est tenu après l'Assemblée générale de l'Union 47 : celui de ***l'inclusivité de l'école publique***.

Mme WYSOCKI, IEN par intérim du Service départemental de l'école inclusive - circonscription Agen2, a présenté l'historique et la philosophie du terme inclusion.

M. PANTEIX, président de l'ALGEEI, a parlé de l'organisation de l'accueil en établissements et les liens qui peuvent se créer avec les écoles.

M.FAINZANG, représentant la Ligue Sport Adapté, a évoqué les propositions sportives en direction des jeunes présentant une déficience mentale, des troubles liés à l'autisme.

Le but de cette Table ronde étant de donner une information objective et complète aux DDEN qui, lors des Conseils d'école, doivent apporter une « médiation » et un « regard non partisan » sur ce sujet, lorsqu'il est abordé.

Avec cette démarche de Conférences et de Tables rondes, les DDEN souhaitent s'informer auprès de personnalités scientifiques reconnues sur des sujets qui sont en lien direct avec sa fonction officielle instaurée par la loi Goblet de 1887 et confirmée par le Code de l'Éducation. Et partager avec tous les partenaires de l'École publique.

Nommés par le Préfet du département et le DASEN, ils ont une mission que l'on peut définir ainsi :

- être au service des enfants et de l'École de la République,
- faciliter les relations entre tous les partenaires de l'École publique,
- faire preuve de vigilance sur tout ce qui touche à la Laïcité et défendre les intérêts de l'École publique,
- travailler pour le mieux-être des enfants, au sein d'une école toujours plus accueillante et efficace.

C'est une mission passionnante, quand on pense qu'elle est au service d'enfants qui ne demandent qu'à grandir entourés d'adultes qui donnent de leur compétence et de leur attention.

Ce n'est pas une mission chronophage ! Un DDEN doit visiter l'école qui lui est attribuée (une fois dans l'année scolaire), il doit participer aux conseils d'école (un par trimestre) et aux deux réunions de sa délégation. Il peut choisir d'être présent dans une seule école ou dans plusieurs, selon son souhait.

Il sera fortement aidé dans cette mission par l'association *Union des DDEN 47* qui mettra documents, informations, réponses, personnes ressources, etc. à sa disposition.

Mais pour remplir cette mission dans toutes les écoles du département, les DDEN ont besoin d'être plus nombreux !

Actuellement, seule la moitié des écoles de Lot-et-Garonne ont un DDEN....

Pour être DDEN, il suffit d'avoir plus de 25 ans, d'avoir un lien avec l'école publique (ancien parent d'élève(s) élu dans le primaire par exemple) et vouloir la soutenir.

Et penser que la laïcité est une loi qui permet de respecter la liberté de conscience d'un enfant.

Si vous partagez ces valeurs, n'hésitez pas à nous contacter :

[uniondden47@gmail.com](mailto:uniondden47@gmail.com) / 06 45 64 25 03